

LE TEMPS

CHF 3.50 / France € 3.20

MERCREDI 13 JUILLET 2016 / N° 5557

Musique

Du rêve au cauchemar, le divorce douloureux de Kadebostany raconté par sa chanteuse ●●● PAGE 14



Royaume-Uni

Premiers signes de ralentissement économique après le Brexit ●●● PAGE 9

Football

Sissoko, Pellè ou Robson-Kanu, ces joueurs dont la valeur a explosé grâce à l'Euro ●●● PAGE 12

Multimédia

«Pokémon Go», le succès phénoménal d'un jeu pour smartphone ●●● PAGE 7

Invisible et mortelle, une épidémie d'hépatite C ravage les prisons suisses

SANTÉ Le chef de la médecine pénitentiaire genevoise lance un cri d'alarme: à la prison de Champ-Dollon, 10% des détenus sont infectés. Il réclame une stratégie nationale de lutte contre le fléau. On l'appelle le «tueur silencieux». L'hépatite C est la septième cause de décès dans le monde, selon l'OMS. Son virus ronge le foie des humains infectés, jaunissant la peau et les yeux, dégéné-

rant en cancer ou en cirrhose et conduisant parfois à la mort. En Suisse, seul 1% de la population est porteur de la maladie. Mais en prison, cette proportion atteint des niveaux effrayants: «La prévalence est au moins dix fois supérieure chez les détenus de Champ-Dollon que dans la population en général», avertit le chef de la médecine pénitentiaire genevoise, Hans Wolff.

Le fléau a jusqu'ici été sous-estimé par les autorités. Il n'existe aucune politique unifiée de lutte contre cette maladie, alors qu'elle se transmet facilement d'un prisonnier à l'autre et d'une prison à l'autre. «Le virus est extrêmement coriace et peut survivre des semaines en dehors du sang et sur des objets de la vie courante, comme des brosses à dents ou des rasoirs», prévient Hans

Wolff. Usage de drogue, surpopulation carcérale et tatouages clandestins lui permettent de se propager. Mais, face à la menace, les prisons suisses réagissent en ordre dispersé. Les cantons romands, sauf Genève, ne distribuent pas de seringues propres en prison. Et certains cantons alémaniques refusent les traitements, très coûteux, aux détenus étrangers. ●●● PAGE 4

Pékin désavoué sur ses prétentions en mer de Chine



CONFLIT Pour la plus grande joie des Philippines, la Chine a été désavouée hier par la Cour permanente d'arbitrage à La Haye. Celle-ci a donné raison à Manille en statuant que les revendications territoriales de Pékin en mer de Chine n'ont aucun fondement juridique. Une décision qui pourrait exacerber les tensions. ●●● PAGE 3

L'été

Lausanne, la mémoire de l'Europe

Troisième volet de notre série sur les moments historiques qui ont vu le dessein politique de l'Europe se forger en Suisse. Où il est question des archives de Jean Monnet, que le cofondateur du Marché commun a choisi d'entreposer en Suisse. Une décision symbolique, qui nécessita l'accord de l'Élysée et qui a fait de la Ferme de Dorigny un haut lieu de l'Europe. ●●● PAGES 18-19



Autopartage, mode d'emploi

E-partage, suite: bienvenue sur Sharoo.com. Ce site d'autopartage propose un concept attrayant: il permet de louer une/sa voiture pour un prix dérisoire, sans même rencontrer le propriétaire/le client. Tout ça grâce à la «sharobox». Explications. ●●● PAGE 21

Comme des moutons

«Bêlants», «en troupeau», «comme des moutons». Les quidams qu'on a frappés de ce jugement implacable sont renvoyés au rang d'êtres sans personnalité, sans initiative autonome, sans opinion individuelle. Mais cette image caricaturale du quadrupède laineux stupide, perdu dans une masse bêlante indifférenciée, colle-t-elle vraiment à la réalité? Encore un idiomatisme animalier qui découle d'une fausse croyance scientifique. ●●● PAGE 17



Un monde en négatif

Rencontre à Arles avec le reporter de guerre Don McCullin, qui ne cesse de raconter en images la noirceur du monde. L'occasion d'évoquer les stigmates d'une violence qu'il a trop souvent côtoyée. ●●● PAGE 22

Mais encore

Les saveurs du français, l'histoire des grands festivals, l'été de Daniel Rossellat, un film culte du cinéma hollywoodien, les mots fléchés, le sudoku, la question insolite et une nuit aquatique au Palafitte. ●●● PAGES 17-22

ÉDITORIAL

Après le verdict, un besoin de prudence

La géographie l'a emporté sur l'histoire. La Cour permanente d'arbitrage de La Haye a rejeté mardi les prétentions de la Chine à dominer l'essentiel de la mer de Chine du Sud au nom de sa présence passée dans les parages. Elle a parallèlement donné raison aux Philippines, qui veulent une partie du même espace sur la base de leur proximité, comme le prévoit le droit international.

La Chine essuie là un sérieux revers. La vaste zone qu'elle revendique au large de son territoire face aux Philippines, au Vietnam et à plusieurs autres pays, est pour elle d'une impor-

tance considérable. Comme zone de pêche, comme bassin potentiellement riche en hydrocarbures et, plus fondamentalement encore, comme voie de navigation entre son territoire et l'océan Indien. Une voie de navigation essentielle par où transitent le quart du commerce mondial et 80% des importations chinoises d'hydrocarbures.

La mer de Chine du Sud est d'autant plus stratégique que, contrairement à la mer de Chine orientale, elle atteint de grandes profondeurs sur de larges périmètres. Ce qui en fait un terrain de déploiement idéal pour l'une des principales armes de Pékin: ses sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.

Désireuse de prendre le contrôle de ces eaux, la Chine les a converties ces dernières années en zone test de sa puissance, face à ses voisins comme face à la communauté internationale. Et ses autorités ont répété avec constance qu'elles n'y renonceraient pour rien au monde. Ce qui les a conduites à condamner l'initiative du gouvernement philippin de recourir à une ins-

tance internationale pour trancher le contentieux. Et ce qui encourage aujourd'hui leur intransigeance.

La Chine a rejeté mardi, comme attendu, le verdict de la Cour permanente d'arbitrage, tandis que ses voisins philippins, vietnamiens et autres sortent renforcés de cet épisode judiciaire. Le droit,

qui a pour vocation de réduire les tensions, pourrait bien, ici, les avoir exacerbées.

L'heure est grave. Le bras de fer est susceptible de se transformer en pugilat. Il appartient dès lors à chacun de faire preuve de responsabilité et, par conséquent, de modération. A la Chine en réduisant subtilement, et donc sans perdre la face, ses ambitions. Aux Philippines, en renouant le dialogue bilatéral souhaité par Pékin. Et aux Etats-Unis, en renonçant à envoyer leurs navires près des bases chinoises dans les eaux contestées. Il faut espérer que la peur d'un dérapage incontrôlé, aux effets incalculables, sera bonne conseillère.

ÉTIENNE DUBUIS
@e_dubuis

Intransigente, la Chine refuse l'arbitrage